



BETTERAVE SUCRIERE

N° 17

Du 09/08/2022

Rédacteurs

Bulletin rédigé par
l'Institut Technique de la
Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,
GEETA Pithiviers, Cristal
Union, Ouvre et fils,
Tereos, Axereal,
Coopérative de
Boisseaux, Coopérative
de Puisseaux, Soufflet
Agriculture, Traitaphyt,
agriculteurs.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité*

EN BREF

- Surveiller la cercosporiose en cas de retour des pluies
- Augmentation des parcelles touchées par la rouille
- Surveiller la teigne en culture sèche

Ravageurs

NOCTUELLES

Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.

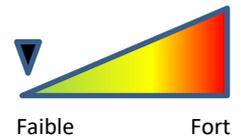
En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.

Sur 13 parcelles observées, **1 parcelle seulement** signale des plantes touchées par les noctuelles, mais n'est pas au seuil (4 % des plantes touchées).



Seuil indicatif de risque

Après couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations.**



Prévision

Les températures chaudes et l'absence de pluies ou d'irrigation sont favorables à ce ravageur.

TEIGNES

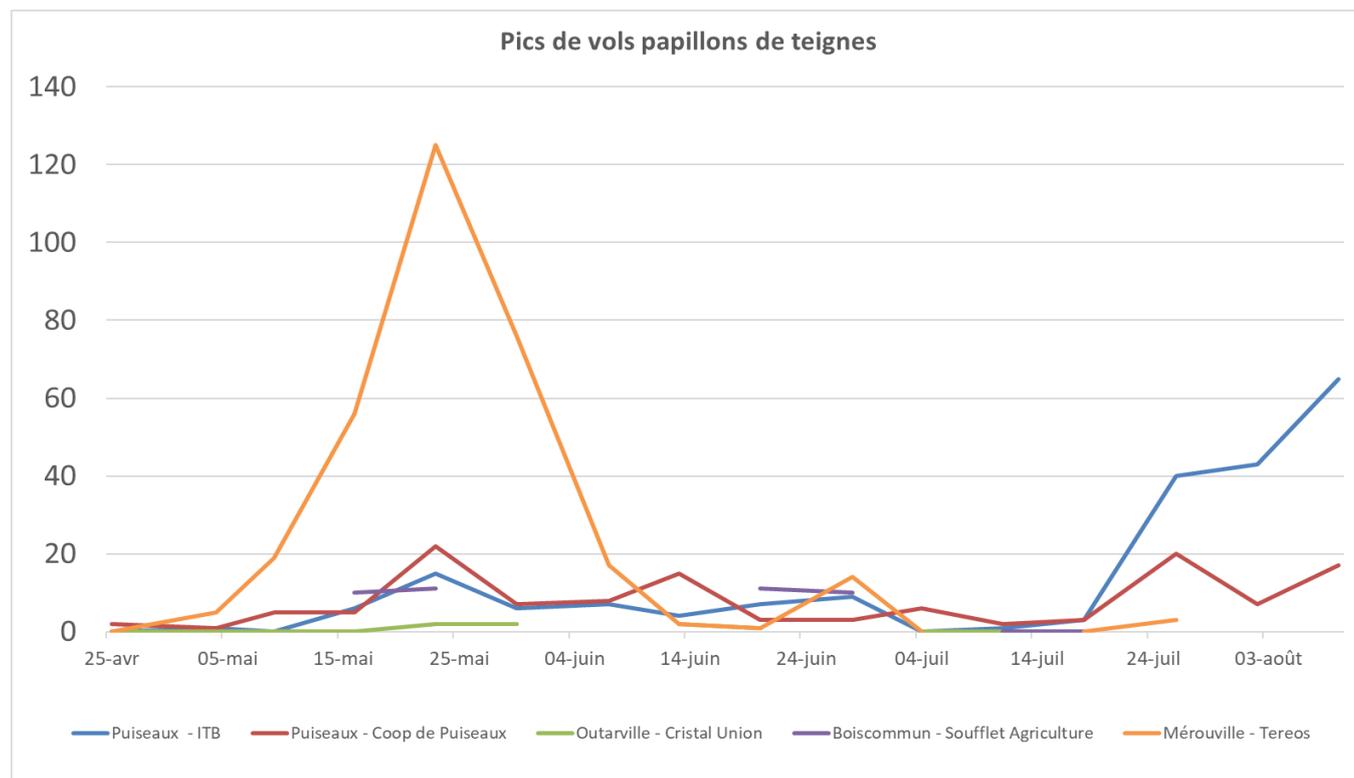
Contexte d'observations

Jusqu'à la récolte, les teignes apparaissent d'abord en bordure ainsi que dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



Suivi des vols de papillons :

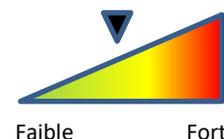


On observe une reprise des vols de papillons depuis les dernières semaines. Cette semaine, les captures vont de 1 à 65 papillons par piège.

Sur 15 parcelles observées, 9 signalent des dégâts frais de 4 % à 92 % de plantes touchées (Sougy), dont 4 où le seuil de nuisibilité est dépassé.

Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.



Prévisions

Les températures chaudes sont favorables à ce ravageur mais les irrigations lui sont défavorables.

Comme le stress hydrique s'installe durablement en cultures sèches, ce ravageur peut évoluer rapidement.

Maladies foliaires

Avant tout traitement, déterminer le type de maladies afin d'optimiser la protection fongicide, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

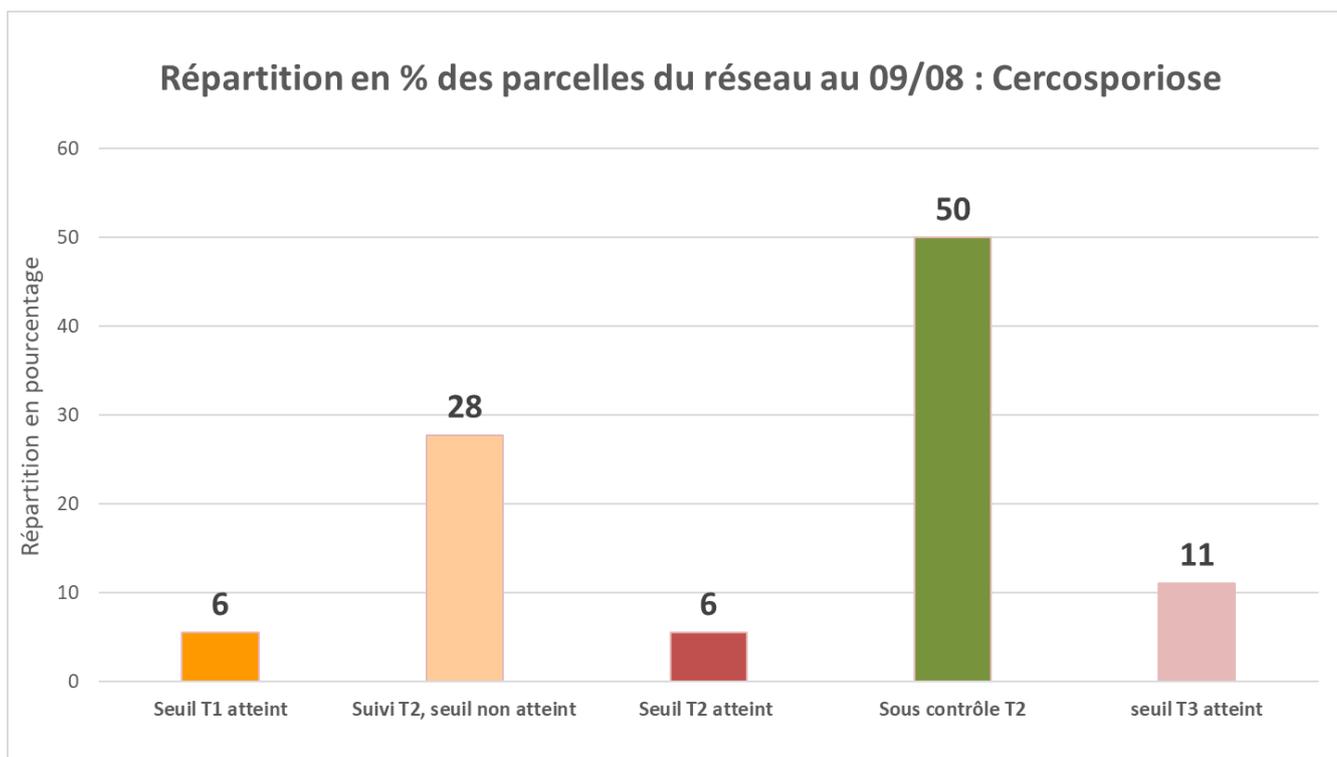
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de protection avant le 15 août				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20 %	25 %
Cercosporiose	Centre Val de Loire	Premiers symptômes	20 %	25 %

CERCOSPORIOSE

Contexte d'observations : parcelles conventionnelles

Cette semaine 18 parcelles ont été observées, dont voici la répartition :

- 1 parcelle atteint le seuil T1 (soit 6 % des parcelles)
- 5 parcelles n'ont pas atteint le seuil du T2 (soit 28 % des parcelles)
- 1 parcelle atteint le seuil T2 (soit 6 % des parcelles)
- 9 parcelles sont sous contrôle d'un T2 (soit 50 % des parcelles)
- 2 parcelles atteignent le seuil T3 (soit 11 % des parcelles)

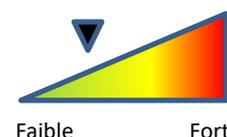


Contexte d'observations : parcelles en agriculture biologique

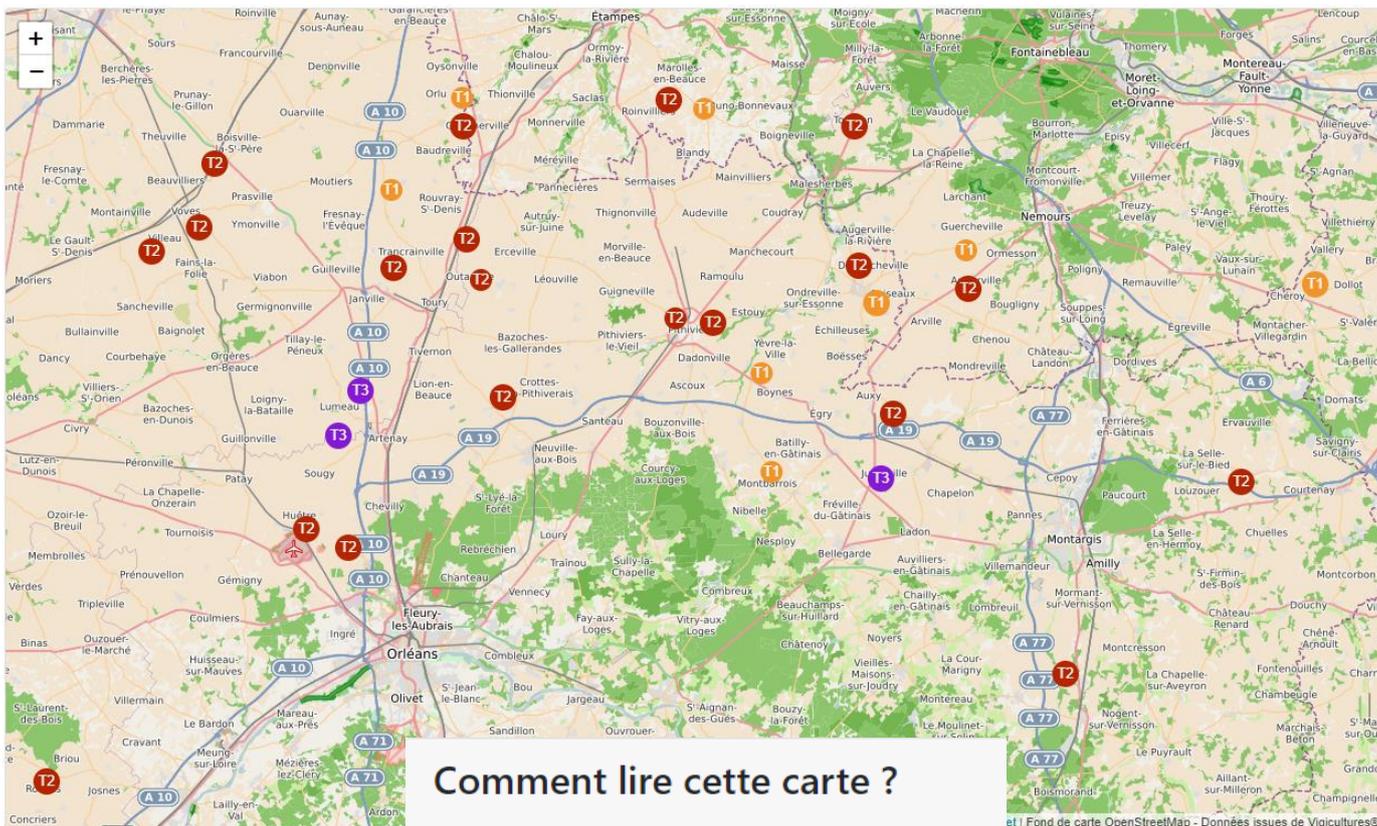
La première parcelle située à Outarville, est sous contrôle d'une quatrième protection fongicide. La seconde parcelle, située à Patay, est sous contrôle d'une troisième protection fongicide.

Prévisions

Avec les températures relativement chaudes et le manque de pluies, ces conditions météorologiques ne vont pas favoriser le développement de la cercosporiose. Renforcer la surveillance des parcelles si des pluies reviennent après le 15 août et si les durées d'humectation augmentent. Actuellement, l'humidité est trop faible (même après une irrigation) pour favoriser cette maladie.



Vous trouvez chaque semaine la carte de l'outil « Alerte maladies » sur le site de l'ITB : <http://maladies.itbfr.org>



- T0** T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1** T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** T3 : ...
- T4+** T4 et plus

ROUILLE

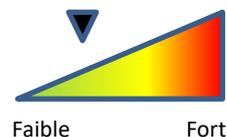
Contexte d'observations

Cette semaine la rouille a été signalée sur 7 parcelles, allant de 1 à 88 %.

1 parcelle a atteint le seuil de déclenchement T2.

Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 15 % pour le T1 et 40 % pour les T2 et T3.



Prévisions

A surveiller en conditions irriguées si les températures restent élevées.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**
<http://bsv.centre.chambagri.fr/>